



Juin-Juillet 2026

Faire évoluer ses pratiques pour mieux accompagner tous les publics, y compris neuro-atypiques

Ouverture des inscriptions : 20 Mai 2026

Clôture des inscriptions : 10 Juin 2026

Formation uniquement en distanciel

Dates : 15, 22 et 29 juin 2026, de 20h à 22h.

Prérequis d'inscription :

- Educateur sportif titulaire d'un diplôme fédéral ou professionnel
- **Fournir une attestation de recyclage PSE1 ou PSC1 d'une durée minimal de 3 heures comprenant une mention de pratique en bassin**
- Être Licencié FFN

Session de Formation ouverte si un minimum de 10 stagiaires

Formation animée par Mesdames Anne - Caroline BAUMERT, Isabelle CLAVERIE et Valérie ONOF :

Elles se distinguent par leur engagement dans le développement de pratiques pédagogiques adaptées en natation. Professionnelles expérimentées de l'encadrement et de la formation, elles interviennent auprès de différents publics et accompagnent les éducateurs dans l'évolution de leurs pratiques.

En tant que formatrices, elles conçoivent et animent des dispositifs de formation visant à mieux accueillir et accompagner la diversité des pratiquants, notamment les personnes présentant des troubles du neurodéveloppement (TND). Leur approche s'appuie sur une connaissance fine du terrain et une volonté de proposer des outils concrets, directement mobilisables en situation.

Leur implication au sein de l'ERFAN Grand Est témoigne de leur engagement à faire évoluer les pratiques vers davantage d'inclusion, de compréhension et d'adaptation aux besoins des publics à profils spécifiques

Pour s'inscrire





Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de vous permettre d'obtenir les compétences suivantes :

- Faire évoluer vos pratiques d'encadrement afin de mieux prendre en compte la diversité des publics accueillis, et concevoir des situations pédagogiques adaptées, notamment pour les pratiquants présentant des troubles du neurodéveloppement (TND).

→ Capacité validée par la délivrance d'une **attestation de formation continue**



Organisation de la formation

La formation se déroule en distanciel, sous forme de trois sessions de 2 heures chacune, organisées en visioconférence.

Elle s'articule autour :

- d'une première session à visée théorique, permettant d'apporter des éléments de compréhension sur les troubles du neurodéveloppement (TND) et leurs impacts sur les apprentissages,
- de deux sessions orientées vers la mise en pratique, la présentation d'outils concrets et l'analyse de situations rencontrées sur le terrain.

Les sessions sont proposées en soirée afin de permettre l'accès au plus grand nombre, notamment aux éducateurs en activité, bénévoles et professionnels du milieu aquatique.

Les participants devront être présents à au moins deux des trois sessions pour valider leur participation à la formation.

Les sessions seront enregistrées et mises à disposition en replay le temps de la formation.



Contenu de la formation

La formation abordera les points suivants:

- Comprendre les troubles du neurodéveloppement (TND) : définitions, caractéristiques et impacts sur les apprentissages
- Adapter les situations pédagogiques en natation pour favoriser l'engagement, la sécurité et la progression des pratiquants
- Les interactions éducateur/pratiquant : ajuster sa posture et sa communication pour accompagner des publics aux besoins spécifiques"

Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative. La formation, à visée pratique et méthodologique, se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels. La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif. Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

- Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
- Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
- Recadrage et actions de remédiation
- Travaux collaboratifs en sous-groupes

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.



Modalités de positionnement

Ce parcours de formation cible l'ensemble des personnes souhaitant recycler leur brevet fédéral et leurs compétences d'entraînement.

Notre séquence de positionnement s'organise en 3 temps :

- Pratique d'auto-positionnement (lors de l'inscription en formation dans le dossier d'inscription et lors de la clôture des inscriptions, un questionnaire de compétence est envoyé aux stagiaires pour complétude).
- Après un temps d'harmonisation de l'équipe pédagogique, celle-ci proposera un parcours individualisé de formation au candidat
- Le candidat sera libre d'accepter ou de refuser l'offre de formation.

Moyens pédagogiques :

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier. Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

Outils distanciel :

- Logiciel Zoom

Modalités de suivi de la formation :

- Attestations d'assiduité signées par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel
- Suivi pédagogique de la formation
- Chaque stagiaire à la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.



MODALITES D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation :

Les stagiaires à l'issue de la séquence de formation devront remplir un QCM en ligne de 20 questions portant sur les contenus abordés, notamment l'accueil et l'accompagnement des publics présentant des troubles du neurodéveloppement (TND). Ils devront obtenir un score de 10/20 pour valider leur formation continue.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : L n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

Toute personne désirant entrer en formation doit présenter un certificat médical d'aptitude lors de son inscription (attestant l'aptitude du stagiaire à pouvoir porter secours dans le cadre de son exercice).

1. Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.
2. Le candidat dépose un dossier de demande d'aménagement, un certificat médical descriptif, à la Fédération Française de Natation
3. Le candidat prend rendez-vous avec un des médecins agréés (2 mois avant l'entrée en formation)
4. Le candidat envoie la demande à la FFN qui accordera ou non l'aménagement demandé.
5. A réception du dossier, le candidat est susceptible d'être convoqué à la FFN, afin d'échanger sur les aménagements à considérer. Le directeur régional rend ensuite sa décision par rapport aux aménagements d'épreuves/de formation sollicités. Ce dernier dispose, par ailleurs, d'un délai nécessaire pour fonder sa décision.
6. En dernier lieu, la décision du président de la FFN est notifiée par courriel au candidat ainsi qu'à l'organisme de formation chargé de mettre en place les aménagements accordés.



Tarifs et financements

Tarif et détails:

Formation	Nombre d'heure total	Positionnement (en heure)	Apports théoriques (en heure)	Visite de stage, évaluation intermédiaire et bilans de formations (en heure)	Certifications (en heure)	Frais de dossier (en €)	Coût horaire	Coût total (en €)
Formation continue TND	6	0	6	0	0	25,00 €	12,50 €	100,00 €

*Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement. Les éventuels hébergement et repas du midi et soir sont à votre charge.

Financement possible :

- Etudiant ou demandeur d'emploi:

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Financement CPF / CEC
- CPF de transition professionnelle
- Autofinancement

- Salarié:

- Promotion par alternance - Pro-A
- CPF de transition professionnelle
- Plan de développement des compétences (OPCO)
- Action individuelle - OPCO
- FNE
- Autofinancement



Contacts

Pour s'inscrire



Mission	Nom	Téléphone	Adresse Mail
Référent pédagogique/Covid/handicap	CURE Antoine	06 30 39 51 68	antoine.cure@lge-natation.fr
Référent Administratif	CREUSOT Elodie	06 14 35 05 88	elodie.creusot@lge-natation.fr



Indicateur de résultat

Formation	Saison	Taux de satisfaction des stagiaires	Nombre de stagiaire	Nbe de réussite	Nbe d'échec	Nbe d'abandon	Taux d'abandon	Taux de rupture des contrats	Taux de réussite	Taux d'insertion professionnelle
Formation continue - Physiologie	sept-23	95,25%	10	10	0	0	0,00%	0,00%	100,00%	
Formation continue - Handicap	déc-23	93,25%	14	14	0	0	0,00%	0,00%	100,00%	